

**ACADEMIE DE COMMERCE
OLOMOUC, REPUBLIQUE TCHEQUE**

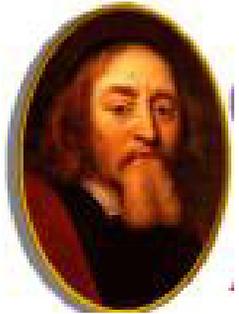
**présentée par
PhDr. Aleš MIKULÁŠ, professeur**

**Réunion de projet
dans le cadre du projet de l'U.E.
SOCRATES-COMENIUS
intitulé**

***Le respect des valeurs européennes sur
le marché de la force de travail***

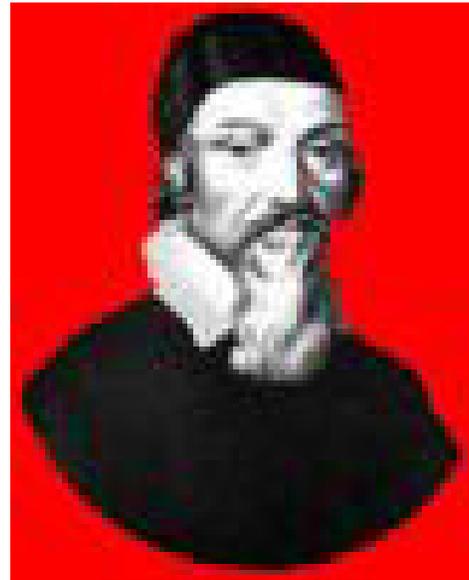
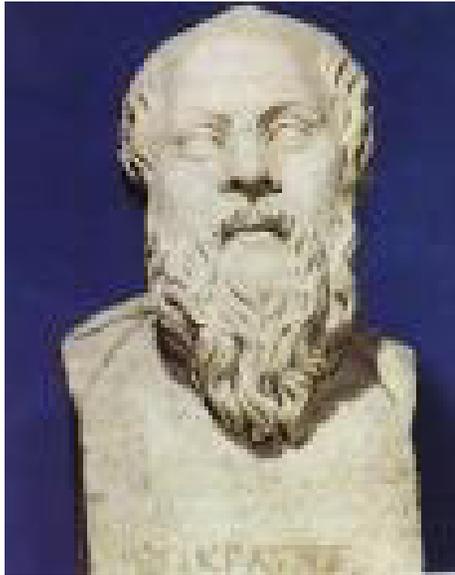
Italie, mars 2006

Schéma du système éducationnel en République tchèque (parties choisies)



1. Etablissements d'enseignement secondaire
2. Universités et Enseignement Supérieur
3. Formations initiale et continue de futurs enseignants
4. Plan d'étude complémentaire de la pédagogie
5. Recrutement de jeunes enseignants

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Les écoles d'enseignement secondaire fournissent une formation scolaire secondaire soit générale (gymnases), soit professionnelle qui peut avoir deux niveaux différents: secondaire professionnelle ou secondaire professionnelle achevée.

Les écoles d'enseignement secondaire se divisent donc en trois types fondamentaux:

Gymnases

Ecoles secondaires typiques pour l'Europe centrale – de 8 ans, de 6 ans, de 4 ans – qui préparent les élèves pour les universités.

Ecoles secondaires professionnelles

Les écoles secondaires professionnelles correspondent plus au moins au lycées français de différentes spécialisations – de commerce, économique, de construction, de différentes technologies, etc. qui préparent les élèves pour la vie pratique mais aussi pour les universités. Le choix des spécialisations universitaires pour les élèves de ces écoles est évidemment restreint.

Centres secondaires d'enseignement spécialisé (d'apprentissage)

Ces écoles préparent les élèves pour les emplois ouvriers.

Seulement les élèves qui ont satisfait à la scolarité obligatoire de neuf ans peuvent poursuivre leurs études aux écoles secondaires. A l'exception des élèves de gymnases (de 8 ou 6 ans) qui terminent la scolarité au cours de leurs études secondaires. L'étude à ces écoles se termine par le baccalauréat (**maturita** en tchèque) ou par l'examen de clôture (centres d'apprentissage).

Aussi, les établissements d'enseignements secondaire privés font partie du système national d'instruction. L'enseignement privé secondaire utilise le même ou, rarement, alternatif curriculum à celui de l'enseignement public qui comprend des matières obligatoires optionnelles ou facultatives correspondant aux standards nationaux. Les diplômes de baccalauréat ont la même valeur que ceux délivrés dans les établissements scolaires publics.

UNIVERSITES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités et les écoles supérieures dispensent l'enseignement supérieur aux élèves qui ont achevé les études aux écoles secondaires en passant les épreuves du baccalauréat. Il s'agit du système fondé sur la sélection car les places sont limitées, dans lequel il faut évidemment être très motivé au départ parce qu'il faut subir, dans la majorité des cas, un concours sur épreuves ou exceptionnellement un concours sur dossier.

Les universités et les écoles supérieures organisent **trois cycles**:

Le premier cycle est ouvert aux lycéens. Il dure **trois ou quatre ans** et il se termine par l'examen d'Etat de clôture dont la partie intégrale est en général la soutenance du thèse de **bachelier**. Les promus obtient le titre de bachelier, en abrégé **Bc.**

Le deuxième cycle est ouvert aussi aux lycéens. Il dure en générale **quatre ou cinq ans**, dans le domaine de médecine générale ou vétérinaire, architecture etc., **six ans**. Il y a des écoles qui organisent les programmes d'études de deux cycles: après le premier cycle de bachelier les étudiants continuent dans le deuxième de deux ou trois ans, dans le **programme de maîtrise**.

L'étude de maîtrise est terminée par l'examen de clôture d'Etat dont la partie intégrale est en général la soutenance de thèse de maîtrise. Les promus obtient le titre de **magistre**, en abrégé **Mgr.**, dans le domaine des sciences économiques, technologiques et agricoles le titre d'ingénieur, en abrégé **Ing.**

DER WEG NACH EUROPA: COVENIUS

L'étude dans le domaine de la médecine générale et vétérinaire se termine par l'examen de doctorat et les promus gagnent le titre du docteur en médecine générale (medicinae universae doctor - **MUDr.**) ou du docteur en médecine vétérinaire (medicinae veterinariae doctor - **MVDr.**). Même les promus de l'étude de magistère dans les autres domaines peuvent passer l'examen de doctorat par ex. ès sciences en gagnant le titre de rerum naturalium doctor – **RNDr.**, ès lettres (philosophiae doctor – **PhDr.**), en droit (juris utriusque doctor – **JUDr.**), en pharmacie (pharmaciae doctor – **PharmDr.**), en théologie (theologiae doctor – **ThDr.**) etc. Ils s'agit des titres académiques les soit-disant petits doctorats.

Ayant même le petit doctorat, les promus des programmes d'études de magistère (titulaire d'une maîtrise) peuvent poursuivre leurs études dans les programmes de doctorat et se préparer au travail scientifique et créatif. L'étude dure en général trois ans, est terminée par la soutenance de thèse et l'examen de doctorat d'Etat. Les promus gagnent le titre de **PhD**. Le grand doctorat ou bien le titre scientifique.

Les titres académiques font partie intégrale des noms de leurs titulaires et on les écrit avant les noms. Il en est de même avec le titre de PhD. mais celui-ci s'écrit après le nom.

Les étudiants peuvent faire leurs études en forme de présence, à la distance ou combiner les deux formes d'études (étude combinée).

En dehors des formes standard, les écoles supérieures offrent aussi d'autres formes de la formation: étude de requalification, universités du tiers âge, formation complémentaire de pédagogie et autres.

FORMATION INITIALE DE FUTURS ENSEIGNANTS

FACULTE DE PEDAGOGIE

Les Facultés pédagogiques préparent leurs étudiants à l'enseignement dans tous les types d'écoles depuis les écoles maternelles jusqu'aux écoles secondaires. Elles s'orientent aussi à la formation des fonctionnaires dans le domaine de l'administration d'Etat et de l'administration locale. En plus, elles organisent la formation continue.

La formation pédagogique complémentaire pour les enseignants (maîtres) des matières spécialisées est destinée aux élèves des écoles secondaires et des écoles secondaires professionnelles.

La formation pédagogique complémentaire pour les maîtres de l'enseignement pratique est destinée aux élèves des écoles secondaires professionnelles et des centres secondaires d'enseignement spécialisé (d'apprentissage).

La formation complémentaire de la pédagogie spéciale pour les institutrices des écoles maternelles est destinée aux élèves des écoles secondaires pédagogiques.

CENTRE DE LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Etude complémentaire

Etude pédagogique d'enseignants des matières générales ou spécialisées enseignées aux écoles secondaires

Facultés pédagogiques - chaires de la pédagogie

Cette étude est destinée aux promus du programme d'étude accrédité pour les titulaires d'une maîtrise correspondant à la nature des matières générales ou spécialisées des écoles secondaires.

Durée d'études: 2 ans – grosso modo une fois par deux mois (samedi)

Objectifs des études, résultats: L'obtention de la licence d'enseignement de l'enseignant des matières générales ou spécialisées requises aux établissements secondaires.

Application des études: l'enseignant des matières générales ou spécialisées à l'établissement secondaire correspondant à la nature des études antérieures.

Forme du travail utilisée: étude à distance

Fin d'étude: Examen de clôture des matières suivantes:



Pédagogie et didactique générales

Psychologie générale

Didactique des matières générales ou spécialisées

Soutenance de thèse de clôture

Pièce justificative: Diplôme sur l'étude dans le programme de la formation continue réalisée à l'Université et orientée vers la préparation des enseignants des matières générales ou spécialisées enseignées dans les établissements secondaires, conformément à la loi n° 563/2004 du Corps sur les travailleurs pédagogiques.

Prix de l'étude: 1^e année – 236 €, 2^e année 168 €

PLAN D'ÉTUDES

1^e année

Entrée en matière
Pédagogie générale
Psychologie générale
Didactique générale
Management scolaire

Matières obligatoires à option (les étudiants doivent en faire le choix)

Technologie de la formation
Pédagogie spéciale

2^e année

Didactique séctorielle
Biologie des enfants et de la jeunesse
Stage professionnel
Séminaire de thèse de clôture
Examen de clôture

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL / Faculté de l'éducation

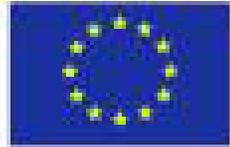


Socratic and Play-Doh



Education and Culture

Socrates



Comenius

RECRUTEMENT DE JEUNES ENSEIGNANTS

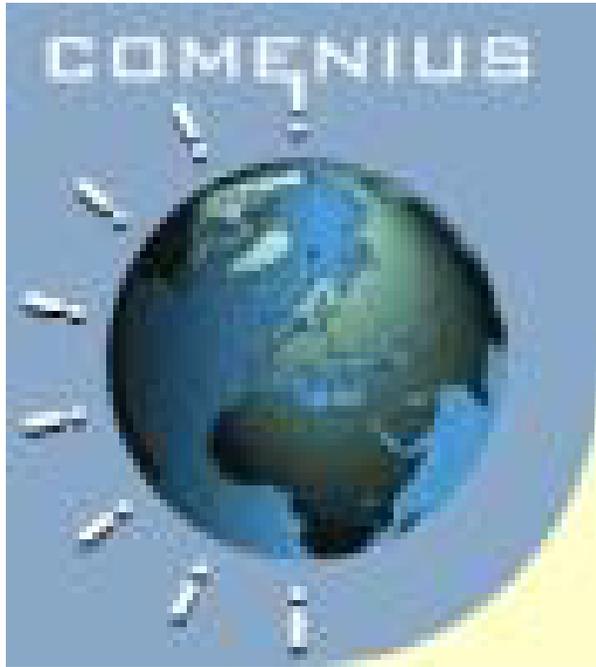
A l'époque de la Tchécoslovaquie socialiste, il existait le système de placements pour les diplômés des facultés pédagogiques, à savoir jusqu'à **1969**. Avant d'être admis à se présenter au concours, les étudiants ont dû prendre l'engagement et signer la promesse de débiter à l'école désignée par les autorités d'Etat. Il s'agissait d'un contrat à durée indéterminée, mais, en réalité, les jeunes enseignants n'avaient pas l'obligation de rester à cette école pour toujours. Même au cours de la première année, ils pouvaient demander d'être transférés à une autre école si une telle possibilité se présentait. Le système était purement théorique, il s'agissait plutôt de la fantasmagorie typique pour la planification socialiste.

Quels étaient donc les avantages ou les désavantages de ce système?

Tout dépendait de la position du jeune enseignant et de sa famille dans le système politique en pays socialiste. La corruption politique était omnipotente. Les membres du parti communiste ont été embauchés dans les écoles d'un grand prestige. Les autres ont déménagé aux régions frontalières pour y enseigner dans les conditions qui, de tous les points de vue, laissaient à désirer. Comme ça, on résolvait les problèmes du manque de personnel pédagogique surtout dans les Sudètes. Quand même, l'enseignement tchécoslovaque s'est relativement vite stabilisé et le système mentionné a fait son temps et il a définitivement disparu en 1969.

Après la chute du socialisme en 89, la dislocation de la Tchécoslovaquie et la naissance de la République tchèque en 1992, les établissements scolaires en Tchéquie ont la personnalité juridique et le recrutement entre tout à fait dans les attributions des proviseurs. Ce sont eux qui ont le droit d'organiser les concours aux postes libérés et c'est à eux de faire le choix de leurs collaborateurs. Ab intestat, ils sont obligés d'informer d'avance les Offices du travail correspondants des postes libérés. Comme ça, les nouvelles des postes libérés sont diffusées vite et de source officielle.

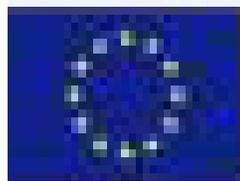
En Tchécoslovaquie socialiste et plus tard en Tchéquie postcommuniste (capitaliste) les étudiants se sont toujours fort intéressés aux études pédagogiques à l'Université. Malheureusement, on s'intéressait plutôt à l'étude des disciplines elles-mêmes qu'à l'étude des sciences pédagogiques, ces dernières se tenant plutôt dans la coulisse.



Ça, c'est manifesté d'une manière marquante à l'époque actuelle, justement après la chute de l'ancien régime. On était témoin du vrai exode des enseignants dans l'administration d'Etat, dans les banques, les caisses d'épargne et, surtout dans le secteur privé. Dans le dernier cas, il s'agissait surtout des professeurs de langues.

Ces temps derniers, la situation trouve peu à peu son équilibre et la demande de nouveaux enseignants est tout à fait saturée, excepté Prague et quelques régions frontalières. Dans ces régions, on est encore toujours obligé d'employer les services des enseignants retraités ou des travailleurs sans licence d'enseignement. Tout de même, l'économie du pays améliore ses performances et la situation économique et l'appréciation financière dans l'enseignement vont s'améliorant, elles aussi.

Le personnel enseignant obtient la titularisation pédagogique en vertu de son diplôme de fin d'études universitaires, après avoir passé à l'école de son premier engagement un délai d'essai de trois mois, conformément aux dispositions du Code de travail, comme dans n'importe quelle autre profession. En fonction de sa licence d'enseignement il participe aux différents cours et stages, éventuellement aux formations complémentaires. Ça, c'est l'état actuel. Quand même, chez nous on fait toujours des réformes pour réformer ce qui a été déjà mille fois réformé. Il y a beaucoup d'idéologie. Tout gouvernement se sent fort en question de l'enseignement et cherche à imposer les changements révolutionnaires au système éducationnel.



Socrates
Comenius